

Ces deux mille sept-cent-quatre jeudi ontgrus septembre à dix-huit heures, le conseil communautaire de l'Agence Métropolitaine légalement convoqué le 20 septembre 2014, par le Président, a été tenu en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de l'Agence, sous la présidence de Catherine GUERIN, Président.

Bernard TONLANT, 1^{er} Vice-Président, chargé au service de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Absent actual represented by an applicant

Si vous connaissez une personne qui a été victime d'un de ces crimes, veuillez nous en informer.

M. Gaston CHENARD donne procuration à M. Pascal ROBERT
Mme Marie-Claire TAPIOT donne procuration à M. Huguette SENECHER
M. Jean-Louis LAFAYE donne procuration à M. Jean-Louis LAFAYE
M. Michel PELLETIER donne procuration à M. LARRY LAFAYE
M. Vincent JAILLY donne procuration à Mme Amanda JAILLY
M. Jean-Gabriel STIEBER donne procuration à Mme Elodie SENECHER
Mme Marie-Claire BOUEN donne procuration à Mme Catherine JAILLY
M. Jean-Louis LAFAYE donne procuration à M. Jean-Louis LAFAYE
Mme Lucille MARTEL donne procuration à M. Jean-Louis LAFAYE
Mme Nathalie METZEL donne procuration à Mme Sarah THORCHON
Mme Sophie KALZADA donne procuration à M. Jean-Louis LAFAYE
Mme Nadine PELLETIER donne procuration à Mme Sophie SENECHER
M. Jean-Louis LAFAYE donne procuration à M. Jean-Louis LAFAYE
M. Valérie MULLER donne procuration à Mme Odile LAFAYE

REMERCIEMENTS :
M. Gilles BÉGIN, M. Luc et LAFAYE, Mme Hélène CUELLE
L'ORDRE DU JOUR EST
Centre aquatique - prise en charge de créneaux par Unions Métropole pour des
collèges du territoire situés en réseau d'éducation primaire et/ou en cité
scolaire

Centre aquatique - prise en charge de créneaux par Limoges Métropole pour des collèges du territoire situés en réseau d'éducation prioritaire et/ou en cité scolaire

Délégation du 26 septembre 2024



 **TÉLÉCHARGER**